

De : Andre Lambert <andre.lambert@geopal.com>

Envoyé : jeudi 23 août 2012 10:55

À : Pol Huart <p.huart@genimin.com>

Objet : Re: Lettre restitution des 37 PR à JEKA

Pol,

Je vois au minimum dix jours de travail sans compter les présentations verbales. Il y a aussi l'achat de quelques photos satellite (spot, aster et autres), il faudrait donc compter sur +- 10,000 euros. Mais pour le moment je suis très pris et il faudrait me donner au moins 6 semaines pour finir le travail. Ci-joint un contrat-type.

André

Le 22 août 2012 20:45, "Pol Huart" <p.huart@genimin.com> a écrit:

Bonsoir André,

Merci pour ces infos.

Peux-tu me communiquer le temps nécessaire pour préparer la plaquette (ou présenter une facture proformat).

Tu me disais que tu examinerais les possibilités d'intéresser un des contacts de ton carnet d'adresse. Cela tient toujours?? Il faut mettre de l'ordre avec le CAMI avant, bien évidemment.

Il semble bien qu'il y a eu du chipotage dans les PR qui ne sont plus exactement les mêmes.

J'attends l'analyse que j'ai demandé à Léonide Mupepele que je te transmettrai.

Ainsi que je l'ai bien dit à Cathy, en copie, il est nécessaire d'avoir une situation exacte au CAMI, avant de contacter un investisseur.

Au vu des réponses des associés de Johnny, ils ne semblent pas capables de réaliser cette étude, ou ils ne veulent pas...

Amitiés, Pol

----- Original Message -----

From: [Andre Lambert](mailto:andre.lambert@geopal.com)

To: [Pol Huart](mailto:p.huart@genimin.com)

Sent: Wednesday, August 22, 2012 7:21 PM

Subject: Re: Lettre restitution des 37 PR à JEKA

Cher Pol,

Je viens de remettre ma pendule a l'heure concernant le projet Rubi.

Comme tu verras dans le memo annexé, on en retrouve la trace sur les sites du Ministère des mines de RDC et les sites affiliés: donc les affirmations de Johnny paraissent fondées.

Il semble cependant que plusieurs permis ont été modifiés ou absorbés par d'autres.

Je ne veux pas mettre le nez dans la pagaille juridique . Je n'y comprends rien.

Après réflexion je suis d'accord de contribuer uniquement en tant que simple consultant.

Je facture mon temps a 700 Euros la journée et je demande une avance de 25% sur les travaux commandés. En fonction de mon temps disponible, je peux aider a préparer une plaquette de présentation des permis. Je pense qu'il faudrait baser cette présentation :

1. sur une documentation claire de la propriété des permis (avec traductions en anglais),
2. une compilation de la géologie ainsi que des données métallogéniques
3. et une étude satellitaire qui devrait aussi montrer au gouvernement que le travail a effectivement commencé.

André